



## COMMISSION GESTION DES COMPÉTITIONS ET CONTENTIEUX

RÉUNION DU 10 MAI 2017

N° 10

Président : J. Desfontaine

Présents : R. Moniez - J. Lecoutre - JJ Fixard - C Delater – C Devos

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMN dans un délai de 10 jours à compter de la notification officielle de la décision concernée (Article 62 des RG du DMN accompagnées des frais de dossier d'appel juridique prévus au barème financier .

### JOURNÉE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2017

#### Seniors Excellence

Match n°18679950 SC BOURBOURG 1 - FCD MALO 2

Participation à la rencontre du joueur lic. 1946827702 du FCD MALO qui était suspendu.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du FCD MALO 2 et inflige un match de suspension supplémentaire au joueur.

#### Homologation

SC BOURBOURG 1      4 buts   3 points

FCD MALO 2            0 but   - 1 point par pénalité

- Amende de 50 € au club du FCD MALO.

### JOURNÉE DU 9 AVRIL 2017

#### Seniors 1<sup>ère</sup> Division B

Match n° 18680222 SC BOURBOURG 2 - FC STEENE 1

Réserve Technique.

L'arbitre central refuse un but valable à la 75<sup>ème</sup> minute, non signalé par l'assistant, deuxième but refusé à la 80<sup>ème</sup> minute non signalé par l'assistant. M. l'arbitre a dit à l'assistant de STEENE qu'il était 20 mètres derrière à chaque action et de ce fait.

- Réserves confirmées, appuyées.

- Après l'avis de la CAMN, ces réserves sont irrecevables car il s'agit de fait de jeu et non d'une faute technique.

- Résultat acquis sur le terrain.

#### Homologation

SC BOURBOURG 2      3 buts   3 points

FC STEENE 1            2 buts   0 point

- Droits confisqués au club de STEENE.

### **Seniors 2<sup>ème</sup> Division B**

#### **Match n° 18680482 US HONDSCHOOTE 1 - JS GHYVELDE 3**

Réserves de M. LOUMI Ludovic lic. 1986837288 capitaine de l'US HONDSCHOOTE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de la JS GHYVELDE, des joueurs du club de GHYVELDE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- Réserves confirmées, non appuyées, irrecevables.

- Résultat acquis sur le terrain.

#### **Homologation**

US HONDSCHOOTE 1      1 but      1 point

JS GHYVELDE 3            1 but      1 point

- Amende de 25 € au club d' HONDSCHOOTE.

### **Seniors 4<sup>ème</sup> Division D**

#### **Match n° 18877548 BAVINCHOVE/ CASSEL 3 - MERRIS ENT FC 2**

Participation à la rencontre du joueur lic. 1986829538 de l'Ent FC MERRIS qui était suspendu.

La commission donne match perdu à l'équipe de l'Ent. FC MERRIS par pénalité et inflige un match de suspension supplémentaire a/c du 17/04/2017 au joueur concerné.

#### **Homologation**

BAVINCHOVE/CASSEL 3      3 buts      3 points

MERRIS Ent FC 2            0 but      - 1 point par pénalité

- Amende de 50 € au club de MERRIS Ent FC.

## **JOURNÉE DU 15 AVRIL 2017**

### **Seniors 3<sup>ème</sup> Division B**

#### **Match n° 18680718 O GRANDE SYNTHÉ 3 - FC CRAYWICK 1**

Réserves de M. DECLERCK Benjamin lic.1996835741 capitaine du club du FC CRAYWICK sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de l'O GRANDE SYNTHÉ : des joueurs du club sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- Réserves non confirmées, non appuyées, irrecevables.

- Résultat acquis sur le terrain.

#### **Homologation**

O GRANDE SYNTHÉ 3            11 buts      3 points

FC CRAYWICK 1                0 but      0 point

- Amende de 25 € au club du FC CRAYWICK.

## **JOURNÉE DU 16 AVRIL 2017**

### **Seniors 1<sup>ère</sup> Division A**

#### **Match n° 18680059 US ARMBOUTS CAPPEL 1 - US ARNEKE 2**

Réserves de M. CLOUTIER Grégory lic. 1986828598 capitaine de l'US ARMBOUTS CAPPEL sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club d'ARNEKE. Des joueurs du club d'ARNEKE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- Réserves non confirmées, non appuyées, irrecevables.

- Résultat acquis sur le terrain.

#### **Homologation**

US ARMBOUTS CAPPEL 1      3 buts      1 point



jour ou le lendemain.

- Réserves non confirmées, non appuyées, irrecevables.
- Résultat acquis sur le terrain.

### **Homologation**

ST POL USCC 3            1 but        0 point  
US WARHEM 2            3 buts      3 points

- Amende de 25 € au club de l' US CC ST POL.
- Amende de 25 € au club de l' US WARHEM.

## **JOURNÉE DU 23 AVRIL 2017**

### **Seniors 1<sup>ère</sup> Division A**

Match n° 18680092 AS STEENVOORDE 2 - DUNKERQUE SUD 2

M. DEQUEKER Matthieu lic. 1931240686 capitaine du club de l'AS STEENVOORDE, formule des réserves sur le nombre de joueurs (maximum 3 joueurs) ayant participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure, étant dans les 5 dernières du championnat.

- Réserves confirmées, appuyées, recevables.
- Après avoir vérifié toutes les feuilles de match de l'équipe de DUNKERQUE SUD 1 (championnat et coupes) : aucune infraction constatée.
- Résultat acquis sur le terrain.

### **Homologation**

AS STEENVOORDE 2        2 buts        2 points  
DUNKERQUE SUD 2        2 buts        2 points

- Droits confisqués au club de STEENVOORDE.

### **Seniors 3<sup>ème</sup> Division C**

Match n° 18679303 US WALLON CAPPEL 1 - AS STEENVOORDE 4

Réserves de M. BOLLIER Aurélien lic.1931204500 capitaine de club de WALLON CAPPEL sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de STEENVOORDE, des joueurs du club de l'AS STEENVOORDE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- Réserves non confirmées, non appuyées, irrecevables.
- Résultat acquis sur le terrain.

### **Homologation**

US WALLON CAPPEL 1    3 buts        3 points  
AS STEENVOORDE 4    2 buts        0 point

- Amende de 25 € au club de WALLON CAPPEL.

### **Seniors 3<sup>ème</sup> Division C**

Match n° 18679307 US GODEWAERSVELDE 1 - RC BERGUES 3

M. HENNEBELLE Frédéric lic.1931092065 capitaine du club de GODEWAERSVELDE formule des réserves pour le motif suivant : Participation au cours des 5 dernières journées de championnat de joueurs ayant plus de 10 matchs avec une équipe supérieure.

- Réserves confirmées, appuyées, irrecevables insuffisamment libellées.
- Résultat acquis sur le terrain.

### **Homologation**

US GODEWAERSVELDE 1    2 buts        0 point

RC BERGUES 3                      3 buts    3 points  
- Droits confisqués à GODEWAERSVELDE.

### **Seniors 1<sup>ère</sup> Division A**

Match n° 18680094 DUNK Gp AS USINES 1 - FC ROSENDAEL 1

Participation du joueur lic. 1916831917 qui était suspendu.

La commission donne match perdu par pénalité au club du FC ROSENDAEL et inflige un match de suspension supplémentaire au joueur concerné.

#### **Homologation**

DUNK Gp AS USINES 1    3 buts    3 points  
FC ROSENDAEL 1            0 but    - 1 point par pénalité  
- Amende de 50 € au FC ROSENDAEL.

### **Seniors 2<sup>ème</sup> Division B**

Match n° 18680490 ASA GS 2 - ASC HOYMILLE 1

Participation à la rencontre du joueur lic. 1906846773 de l'ASAGS qui était suspendu.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ASAGS 2 et inflige un match de suspension supplémentaire au joueur concerné.

#### **Homologation**

ASA GS 2                      0 but                      - 1 point par pénalité  
ASC HOMILLE 1            3 buts                      3 points  
- Amende de 50 € à l'ASA GS.

### **Seniors 3<sup>ème</sup> Division A**

Match n° 18680620 US DUNKERQUE 3 - GS AMAL 1

Participation à la rencontre du joueur lic.2546457722 qui était suspendu.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de GS AMAL 1 et inflige un match de suspension supplémentaire au joueur concerné.

#### **Homologation**

US DUNKERQUE 3            4 buts    3 points  
GS AMAL 1                    0 but    - 1 point par pénalité  
- Amende de 50 € à GS AMAL.

### **Seniors 4<sup>ème</sup> Division G**

Match n° 18877827 ASC HOYMILLE 2 - SMPS 4

Participation à la rencontre du joueur lic.2546118360 du SMPS qui était suspendu.

La commission donne match perdu par pénalité au club du SMPS et inflige un match de suspension supplémentaire au joueur concerné.

#### **Homologation**

ASC HOYMILLE            7 buts    3 points  
SMPS 4                      0 but    - 1 point par pénalité  
- Amende de 50 € au club du SMPS.

## JOURNÉE DU 3 MAI 2017

### Coupe Maritime U 18

#### Match n° 19339972 SC BOURBOURG 1 - O GRANDE SYNTHE 2

Réserves de M. BRAZY Thierry lic.2544591555 Dirigeant du club SC BOURBOURG sur la qualification et la participation de l'ensemble de joueurs de GRANDE SYNTHE pour le motif suivant : des joueurs de GRANDE SYNTHE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- Réserves confirmées, appuyées, irrecevables.

Les U18 intègrent leur catégorie.

- Résultat acquis sur le terrain.

### Homologation :

BOURBOURG 1            1 but

GRANDE SYNTHE    11 buts

- GRANDE SYNTHE qualifié pour le tour suivant.

- Droits confisqués au club de BOURBOURG.

Les membres de la commission licenciés dans un club ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes.

Le Président  
J. DESFONTAINE

Le Secrétaire  
R. MONIEZ